229973 - Ayant perdu la voix de l'imam, Il a nourri l'intention de faire sa prière tout seul puis, au retour de la voix, il avait devancé l'imam, comment juger son cas?

question

Comment juger un prieur qui nourrit l'intention de prier tout seul pour avoir perdu la voix de l'imam et qui accomplit deux rakaa avant de retrouver la voix de l'imam qui lui n'avait accompli qu'une seule rakaa, que doit faire le prieur? Doit-il se remettre à suivre l'imam de nouveau ou continuer de prier tout seul? Cela n'est-il pas permis?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, quand on perd désespérément la voix de l'imam pendant la prière, il est permis au prieur dans ce cas de nourrir l'intention de prier tout seul jusqu'à l'achèvement de la prière. Si cela arrive au cours d'une prière du vendredi, le fidèle termine sa prière comme telle, s'il en avait accompli une rakaa sous la direction de l'imam avant la perte de la voix. Si la perte du son a lieux au cours de la première rakaa, il termine la prière comme une prière normale de zouhr.

On lit dans Asnaa al-Mataalib (1/225):Si le vent provoquait la fermeture de laporte situé entre le fidèle et son imam au cours de la prière et si le premier est en mesure de la rouvrir, il doit le faire immédiatement pour pouvoir continuer à suivre l'imam. Autrement, il se sépare de l'imam..

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Si la voix de l'imam est perdue et si le fidèle prie tout seul, sa prière est valide car il est excusé. A suppose que cela arrive au cours de la prière du vendredi et que la perte du son survient au cours de la première rakaa de sorte que le fidèle se retrouve déconnecté de l'imam, dans ce cas, il ne fait plus la prière du vendredi car il n'en a accompli qu'une seule rakaa avec l'imam. Si la perte du son survenait au

cours de la seconde rakaa, il fait la prière du vendredi, car il avait accompli une rakaa complète.

Cependant, il ne convient pas qu'en cas de perte du son celui ou celle qui prie sous la direction d'un imam nourrit immédiatement l'intention de faire sa prière tout seul car il doit attendre puisque la sonorisation peut être réparée. S'il désespère du retour du son, il prie tout seul.» Extrait de al-liqaa ach-chahri d'Ibn Outhaymine.

On lit dans fatawa de la Commission Permanente, deuxième collection (6/341):Quand les fidèles perdent la voix de l'imam suite à une panne des haut-parleurs survenue après leur accomplissement de l'une des deux rakaas de la prière du vendredi, les fidèles terminent la prière individuellement à cause de l'impossibilité de suivre l'imam pour ceux qui ne voient ni l'imam ni ceux qui sont directement derrière lui. Si la perte du son concerne des fidèles qui ne voient ni l'imam ni ceux qui sont derrière lui et survient avant l'accomplissement d'une rakaa avec l'imam, dans ce cas, les fidèles accomplissement une prière normale du zouhr. Voir à toutes fins utiles la réponse donnée à la question n° 83009.

Deuxièmement, si la voix de l'imam est retrouvée au cours de la prière après que le fidèle a nourri l'intention de prier tout seul, ce dernier a le choix entre la reprise de la prière sous la direction de l'imam ou terminer sa prière tout seul. S'il préfère la première option et était en avance sur son imam puisqu'il en est à sa troisième rakaa alors que l'imam en est à sa deuxième , par exemple, si l'imam arrive à la troisième rakaa qui serait la quatrième pour le fidèle, ce dernier doit s'asseoir pour faire le tashahhou (invocation à réciter au terme du deux première rakaa) de milieu de prière et ne se relève pas pour suivre l'imam. Puis il a le choix entre la conclusion de sa prière par le salut prévu et l'attente pour faire cet ultime salut avec l'imam.

Dans al-Madjmou (4/209), an-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Si le fidèle priant sous la direction d'un imam termine sa prière avant ce dernier, il ne lui est pas permis de suivre l'imam dans ce qui serait pour lui un acte de trop. Bien au contraire, il peut se séparer de l'imamet mettre fin à sa prière après le tashhoud et l'ultime salut. Dans ce cas, sa prière serait jugée unanimement valide car il ne s'est séparé de l'imam que pour une excuse relative à la prière. Le fidèle peut aussi attendre pour terminer sa prière avec l'imam en prolongeant le

tashhoud et les invocation le temps que l'imam le refrappe avant de prononcer l'ultime salut.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans ach-charh al-moumt'i (2/314): Question: quand un fidèle qui prie sous la direction d'un imam perd le contacte sonore avec l'imam de manière excusable puis voit l'excuse levée, peut il se remettreà prier avec l'imam ou doit-il continuer à prier tout seul? A supposer qu'en prient tout seul, il ait fait une rakaa avant de se remettre à prier avec l'imam qui lui est encore en train d'accomplir la rakaa déjà accompli par le fidèle, l'imam serait dans ce cas en retard d'une rakaa par rapport à lui. Quand l'imam se remet debout pour compléter la prière, le fidèle peut s'asseoir et attendre de sortir de la prière avec l'imam ou la compléter tout seul.

Allah le sait mieux